RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

<u>Présents</u>: Le Goux Jean Pierre, Steunou-Roquinarc'h Solène, Jourden Jean-Yves, Le Guenniou Michel, Larvor Dominique, Baron Joseph, Genty Franck, Briand-Le François Aline, Dartiailh Emmanuel, Le Roy Maryline, Le Meur Claudie, Ollivier-Henry Alain, Le Scel Marthe, Saintillan Aurélie, Cesbron Virginie.

Absents: Néant

INDEMNITÉS MAIRE ET ADJOINTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions élus, par référence aux indices de traitement de la fonction publique (indice 1027) :

- <u>Indemnité mensuelle du Maire</u> (Jean Pierre LE GOUX) : 41.13 % de l'indice brut 1027, soit environ 1600 € brut.
- Indemnité mensuelle du 1^{er} adjoint (Jean-Yves JOURDEN) : 14.14 % de l'indice brut 1027 soit environ 550 € brut,
- <u>Indemnité mensuelle des 2^{ème} et 3^{ème} adjoints</u> (Solène STEUNOU-ROQUINARC'H 2^{nde} adjointe, Emmanuel DARTIAILH 3^{ème} adjoint): 11.57 % de l'indice brut 1027, soit environ 450 € brut,
- <u>Indemnité mensuelle du 4^{ème} adjoint :</u> (Aline BRIAND-LEFRANCOIS) : 6.42 % de l'indice brut soit environ 250 € brut,
- <u>Indemnité mensuelle des conseillers délégués</u> : (Maryline LE ROY, Michel LE GUENNIOU, Claudie LE MEUR, Alain OLLIVIER-HENRY) : 6.42 % de l'indice brut terminal soit environ 250 € brut,
- <u>Indemnité mensuelle des conseillers</u>: (LE SCEL Marthe, GENTY Franck, SAINTILLAN Aurélie, LARVOR Dominique, CESBRON Virginie et BARON Joseph): 2.57 % de l'indice brut 1027 soit environ 100 € brut.

Ces données s'appliqueront à la date d'entrée en fonction des élus à savoir le 26 mai 2020.

<u>DÉLÉGATIONS DE SIGNATURES</u>

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur le Maire, délégation de signature est donnée à Monsieur JOURDEN Jean-Yves, Premier Adjoint, ou à Madame STEUNOU-ROQUINARC'H Solène, Adjointe aux Affaires Générales, dans tous les domaines et pour toutes décisions aussi bien pour la commune que pour le service assainissement.

COMMISSION TRAVAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- Jean-Yves JOURDEN, 1^{er} Adjoint, en charge des bâtiments, matériels, personnels techniques et gestion des salles.
- Michel LE GENNIOU, Conseiller délégué (pour la voirie et le chantier d'insertion)
- Dominique LARVOR
- Joseph BARON
- Aurélie SAINTILLAN.

COMMISSION AFFAIRES GÉNÉRALES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- Solène STEUNOU-ROQUINARC'H, Adjointe,
- Maryline LE ROY, Conseillère déléguée
- Aline BRIAND-LEFRANCOIS, Conseillère déléguée, (Affaires sociales, Associations carritatives, Personnes âgées, Insertion Epide)
- Claudie LE MEUR, Conseillère déléguée
- Marthe LE SCEL.

COMMISSION ECOLE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- Emmanuel DARTIAILH, Adjoint (Ecole, Cantine, Petite Enfance, Jeunesse)
- Claudie LE MEUR, Conseillère déléguée
- Alain OLLIVIER-HENRY, Conseiller délégué, (Associations, Animations Communales et Sportives)
- Franck GENTY
- Virginie CESBRON.